

## Éditorial



*Dans cette 31<sup>e</sup> édition nous souhaitons mettre en avant l'action des Ambassadeurs du Tri sur le terrain.*

*Depuis début avril, des contrôles de vos bacs sélectifs sont effectués dès cinq heures du matin, avant la*

*collecte et ceci afin de vous signaler les anomalies constatées.*

*Les retours d'informations permettent au Syndicat d'être plus performant dans sa communication vis-à-vis des usagers.*

*Nous voulons également vous montrer l'intérêt du tri des déchets en vous présentant brièvement les différentes étapes du recyclage de chaque matière et quelle peut-être la seconde vie de nos emballages, journaux/magazines et verre.*

*Cette fois-ci c'est le plastique qui est à l'honneur.*

*Le Grenelle de l'Environnement donne des objectifs de recyclage à la hausse. Grâce à votre implication dans le tri nous pourrions les atteindre et nous parviendrons à maîtriser nos coûts et à ne pas augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (malgré le passage de la TVA de 5,5 à 7%).*

Jean-Claude Boirau  
Président du SMIRTOM du Vexin



Balles de plastique en attente de transfert vers l'usine de recyclage. Chaque semaine, le SMIRTOM du Vexin envoie une centaine de balles de bouteilles et de flacons en plastique (environ 13 tonnes) vers les usines de recyclage.



## Sommaire

P. 2  
Les suivis de tournées

P. 3  
Sacs plastiques  
Consignes sur les plastiques

P. 4  
Recyclage du plastique



## Suivi de tournées

Cette année encore, le SMIRTOM du Vexin renouvelle d'avril à octobre sa campagne de suivi de tournées. Ces actions de terrain permettent d'informer les habitants sur la qualité du tri qu'ils effectuent et de leur rappeler les consignes si nécessaire.



Dès 5h du matin, une équipe de deux Ambassadeurs du Tri passe avant le camion de collecte et effectue un contrôle sur la partie supérieure des bacs à couvercle jaune et à couvercle bleu.

Les éventuelles erreurs de tri sont retirées du bac et scotchées à l'aide d'un ruban adhésif : de couleur bleue pour les erreurs de tri, rouge pour les grands cartons ou grise pour les déchets d'équipements électriques et électroniques.



Pour chaque bac contrôlé, les Ambassadeurs du Tri remplissent une fiche de couleur répertoriant les erreurs relevées. Ces fiches sont déposées dans les boîtes aux lettres des habitants avec un rappel des consignes de tri.

Une fois scotchées, ces erreurs de tri sont déposées à côté des bacs. Lors de son passage, le camion collectera les bacs mais laissera les erreurs de tri mises de côté par les Ambassadeurs du Tri.

Un bac présentant trop d'erreurs se voit refusé : du ruban adhésif bleu est mis en travers du couvercle. Le camion ne collectera pas ce bac.

Lorsqu'un bac est correctement trié et qu'aucune erreur n'est relevée, les Ambassadeurs du Tri déposent dans la boîte aux lettres un coupon informant de leur passage et de la bonne qualité du tri effectué.

### Que faire des erreurs de tri déposées à côté de votre bac ?

Les déchets sortis de votre bac et entourés d'un scotch bleu doivent être déposés dans votre bac à ordures ménagères.

### Que faire si votre bac a été refusé ?

Deux possibilités : trier à nouveau votre bac et le présenter à la prochaine collecte sélective ou présenter votre bac, tel quel, avec le scotch bleu, à la collecte des ordures ménagères.

Les erreurs de tri doivent être redirigées vers l'incinérateur ce qui entraîne un surcoût de gestion. Voici les erreurs les plus fréquemment rencontrées.

Barquette de viande 	Barquette de charcuterie 	Blister 	Pot de produit laitier 	Sac et film plastique 
-------------------------	------------------------------	-------------	----------------------------	---------------------------

## Sacs plastiques



**Dans votre bac jaune : PAS DE SAC, TOUT EN VRAC**

Le Centre de Tri du SMIRTOM du Vexin n'est pas équipé pour ouvrir les sacs plastiques, les emballages présentés à la collecte sous cette forme ne sont pas ramassés par les équipages.

Ponctuellement, le surplus de déchets destinés à votre bac jaune doit être déposé à côté de celui-ci dans un contenant dur. N'oubliez pas qu'en compactant vos emballages, vous augmentez la capacité de votre bac jaune.

Si vous avez régulièrement un surplus de déchets, vous pouvez demander un bac plus grand en remplissant un formulaire mis à votre disposition dans votre mairie. Vous pourrez récupérer votre nouveau bac en mairie dès que celle-ci vous aura avisé de sa livraison. La démarche est la même si l'un de vos conteneurs est endommagé et inutilisable.

## Consignes sur les plastiques

Même s'ils se ressemblent, tous les emballages plastiques ne sont pas recyclés pour le moment.



Nous vous rappelons que les bacs à couvercle jaune fournis par le SMIRTOM du Vexin sont exclusivement destinés à la collecte sélective. Tout bac utilisé pour la collecte des ordures ménagères sera refusé.

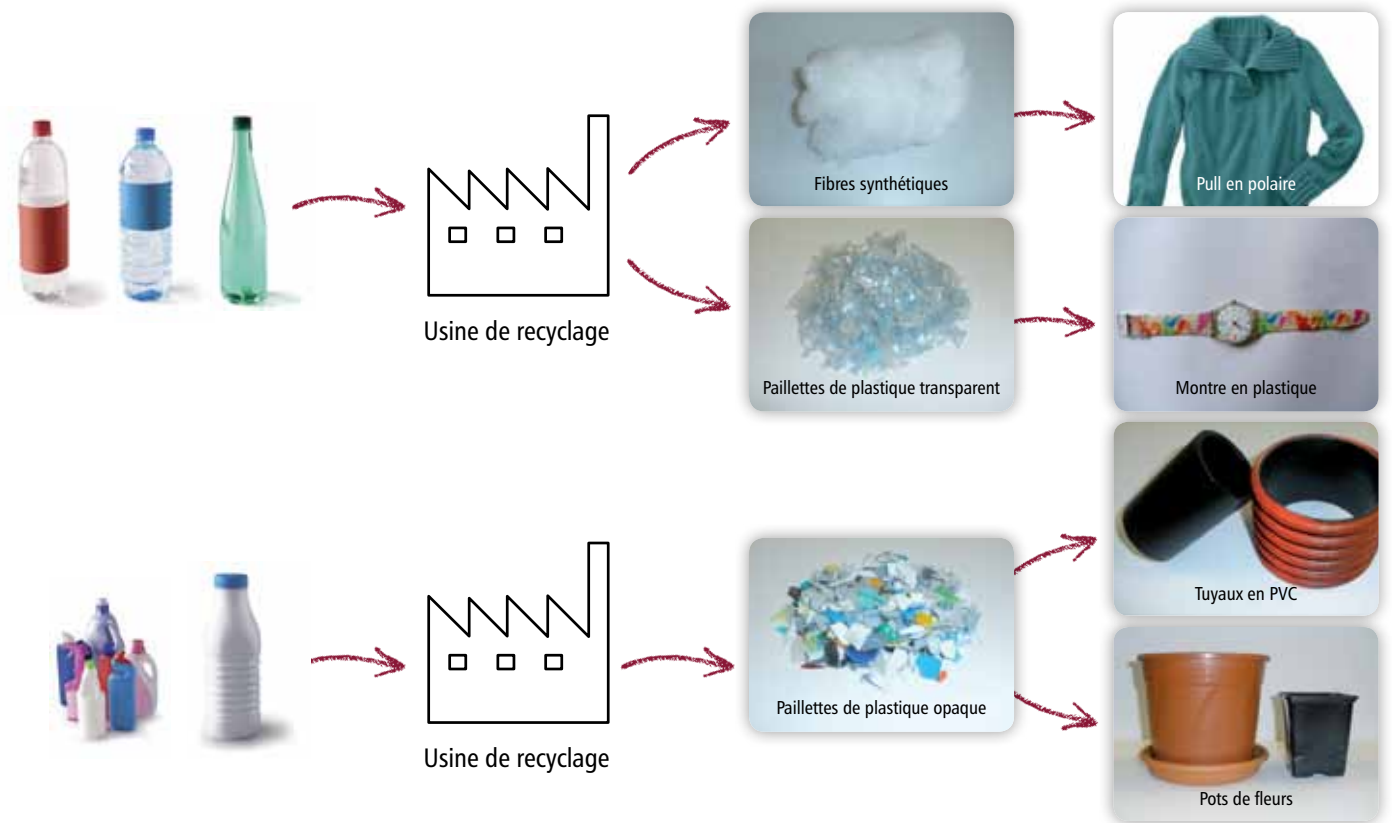
**RAPPEL**  
Dans le bac jaune vous pouvez également déposer :  
- les "cartonnettes"  
- les briques alimentaires  
- les boîtes métalliques (boîte de conserve, canette)



# Recyclage du plastique

Une fois votre bac jaune collecté, les emballages sont envoyés au Centre de Tri de Vigny afin d'y être triés matière par matière. Chaque matière est alors dirigée vers une usine de recyclage qui lui est propre.

## Tour d'horizon de la seconde vie de nos bouteilles en plastique...



## QUIZZ

- Combien de kilogrammes de pétrole sont économisés pour chaque tonne de plastique recyclé ?  
a) 700      b) 500      c) 300
- Dans quelle poubelle doit-on jeter son pot de yaourt ?  
a) bac jaune      b) bac bleu      c) bac / sac ordures ménagères
- Combien de temps met une bouteille en plastique pour se dégrader dans la nature ?  
a) 1 an      b) 10 ans      c) plusieurs centaines d'années

Réponses : 1 - a - 2 - c - 3 - c

## La feuille du tri



**SMIRTOM du Vexin**  
8, chemin de Vernon - 95450 Vigny  
Tél. : 01 34 66 18 40 - Fax : 01 34 66 13 79

Mél. : [smirtom@smirtomduvexin.net](mailto:smirtom@smirtomduvexin.net)  
[www.smirtomduvexin.net](http://www.smirtomduvexin.net)  
Imprimé sur papier recyclé

Partenaire :  
 ECO EMBALLAGES